



BTS GPN/ Gestion et Protection de la Nature

OBJECTIFS

Former des techniciens compétents d'une catégorie socioprofessionnelle émergente, des chargés de mission, des assistants, des éducateurs, des animateurs.... En effet, l'environnement, le développement durable et la protection de la nature constituent aujourd'hui un enjeu majeur de notre société. Les mutations et le développement des problèmes environnementaux ont amené à la création de nouveaux métiers très divers liés à la gestion et la protection de la nature.

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge.

Prérequis : titulaire d'un baccalauréat.

Modalité d'accès : procédure Parcours Sup et/ou candidature spontanée. Entretien de motivation et vérification des prérequis. Nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation / 675 h 1ère année et 675 en 2ème année.
Le rythme de l'alternance : 3 semaines en centre de formation / 3 semaines en entreprise avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.
35h/ semaine en centre de formation.

Modalités d'évaluation : l'examen conduisant à la délivrance du diplôme s'appuie sur 6 épreuves. Le dispositif d'évaluation repose ainsi sur 2 épreuves nationales terminales qui représentent 50 % du total des coefficients et sur 5 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques
Candidats RQTH : allongement du parcours possible, Soutien individualisé selon besoins.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- cours théoriques et pratiques
Salle de laboratoire, atelier avec matériel d'aménagement (tronçonneuses, débroussailleuses)
- L'exploitation du DÉFRICHÉ : 77 Ha, 1 rucher, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.
-Etablissement situé en territoire Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Equipements de protection individuelle.
-Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
Brevet de Technicien Supérieur Agricole de niveau 5.

Validation : 50 % d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % en épreuves terminales.

Débouchés/poursuite d'études : peut exercer son activité dans le secteur associatif (le secteur de la gestion des espaces comprend une multitude d'associations), le secteur public territorial et d'Etat par le passage de concours de la fonction publique territoriale, le secteur privé qui comprend des entreprises spécialisées (dans l'aménagement, le génie écologique, les études, le tourisme nature voire les fermes pédagogiques...), et certains organismes agricoles.
Poursuite d'étude possible vers une licence ou master professionnel dans les domaines de l'environnement ou un diplôme d'ingénieur écologue.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation).

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée : se reporter à la fiche descriptive du site internet : [onglet Infos pratiques/apprentissage](#)

Apprentissage : Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti, nombreuses aides à l'apprentissage

Formation Continue : Selon devis

CONTENU DE LA FORMATION

Module	Blocs de compétences
M 11	Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP).
M 21	Organisation économique, sociale et juridique.
M 22	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.
M 23	Langue vivante.
M 31	Éducation physique et sportive.
M 41	Traitement de données.
M 42	Technologies de l'information et du multimédia.
M 51	Expertises naturalistes
M 52	Gestion de la nature et concertation territoriale.
M 53	Opération de génie écologique
M 54	Animation d'un public

M 55	Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels
M 56	Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature
MIL	Module d'Initiative Locale : technologies innovantes

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours sur le site du lycée Charles Naveau / travaux pratiques sur le site de l'exploitation pédagogique du DÉFRICHÉ
- Gare SNCF à 200 m du lycée Charles Naveau.
- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare/ liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.
- Possibilité de restauration sur le site (nous consulter pour les tarifs), Internat possible filles et garçons sur la cité Camille Claudel de Fourmies.
- Places de parking à proximité de l'établissement.
- Site accessible aux personnes en situation de handicap

Pré- inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de SAINS DU NORD
52 rue Jean-Baptiste Lebas 59177 SAINS DU NORD

CONTACT : AMANDINE BERT
03 27 59 15 54/ cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

www.wagonville.fr

CFA
AGRICOLE PUBLIC
DES HAUTS-DE-FRANCE